



**Christophe Cotta, maire-adjoint à la qualité du cadre de vie et des mobilités, espaces verts, propreté et domaine public.**

## Des critères à respecter

**Histoire locale.** Quand la ville décide de nommer une rue ou une place, elle doit notamment composer avec l'histoire locale. Par exemple, le nom de Jean de Neyman a été donné à l'ancien boulevard de l'hôpital car le collège qui portait son nom a été fermé. « On devait redonner ce nom. De la même façon qu'il faudra le faire pour Manon Roland », estime Christophe Cotta. Le nouveau gymnase porte le nom d'Henri Fogel qui a beaucoup œuvré pour la

boxe nazairienne et qui de surcroît a fait un don à la ville. Parmi les critères, il y a aussi la simplicité du nom. « On a par exemple donné le nom d'Anna Politkovskaïa à une place sur laquelle il n'y a pas d'adressage. Il faut aussi penser aux gens qui écrivent et reçoivent du courrier ». Et puis parfois il faut faire simple et logique : les noms de parkings par exemple portent le nom d'une rue du quartier pour être facilement repéré.